

mention Comptabilité Contrôle Audit

RNCP30652 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1201, M1202, M1204, M1205, M1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre d'un cabinet d'expertise comptable :

contrôle de la régularité, de la sincérité et de la fiabilité des comptes d'une entreprise par rapport à la législation, aux normes réglementaires et au référentiel admis

tenue ou présentation des comptes annuels, établissement des déclarations fiscales, sociales et juridiques

conseil envers la direction sur des problématiques de gestion, conseil en matière fiscale, juridique ou sociale

conseil défini contractuellement avec le dirigeant dans des domaines très divers (ouverture de capital, fonction personnel, mise en place de systèmes d'information entre autres).

Dans le cadre d'un cabinet d'audit :

évaluation du contrôle interne d'une entreprise

certification des comptes des entreprises afin de garantir la fiabilité de l'information financière.

En entreprise :

conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier

tenue courante des comptes en comptabilité générale et en comptabilité analytique

établissement des bulletins de salaires, des déclarations fiscales et de tous les documents comptables légaux : bilan annuel, compte de résultats, et toutes informations ponctuelles demandées par la direction (situations mensuelles, trimestrielles, tableaux de bord notamment).

éventuellement activités connexes de type financier, budgétaire (trésorerie, prévisions entre autres), et fiscal (calcul d'impôt, déclarations notamment)

surveillance des indicateurs de gestion pour évaluer l'activité de l'entreprise, et propositions à la direction des actions correctives à mettre en oeuvre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires du diplôme sont capables :

d'analyser et d'interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.

de produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes,

de conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns,

d'intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités,

de produire et d'exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets),

de gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan).

de négocier avec les tiers (exemple : banques).

d'assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social.

de rechercher dans la documentation technique (par exemple le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe

de communiquer par oral et par écrit, parfois les résultats de son travail (par exemple : préparer la communication financière de l'entreprise).

d'exposer oralement et par écrit le résultat de travaux en anglais.

de manager une équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le candidat issu de cette formation aura toutes les compétences attendues pour une orientation en cabinet d'expertise comptable ou d'audit, ou pour intégrer la direction financière d'une entreprise.

Il est à noter que ce diplôme ouvre droit à des dispenses d'épreuves aux examens nationaux du cursus d'expertise comptable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Responsable de dossiers, chef de mission dans un cabinet d'expertise comptable, en charge d'un portefeuille de clients, expert-comptable stagiaire

Auditeur junior ou chef de mission dans un cabinet de commissariat aux comptes

Auditeur interne dans une structure moyenne ou un groupe de sociétés

Responsable de la consolidation des comptes et du reporting financier dans un groupe

Responsable des services administratifs, comptables et financiers ou directeur administratif et financier dans une entreprise.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable modifiée par l'article 5 de l'Ordonnance 2004-279 du 25 mars 2004 (JO 27 mars 2004)

Articles L820-1 et suivant du code de commerce modifiés par l'ordonnance n°2005-1126 du 8 septembre 2005 - art. 3 JORF 9 septembre 2005 relatifs à l'exercice de la profession des commissaires aux comptes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 465 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 701
Jugés difficiles à recruter	32 %

Emplois saisonniers 8 %

Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
--	--

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation,
des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements,
des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de validation VAE :

enseignants-chercheurs

personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

Université Nice Côte d'Azur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30652/>